

EPIGRAPHE

« La problématique de la dégradation de
l'environnement doit concerne toute la communauté
international »

JACQUE-ATTALI

DEDICACE

A nos parents MPUTU LOBOTA.A et KABENA TSHIBAMBI Claudine ; augustes géniteurs d'une âme a la perpétuelle quête du savoir.

A nos oncles et tantes : Augustine TSHIBAMBI, Tisa TSHIBAMBI pour leurs soutient tant spirituel matériel que financier pour nos études.

A nos frères et sœurs : Baby MPUTU, Djodjo MPUTU, Gladys MPUTU, Mamie MIANDABU, Monique SAKADI pour tant amour et sacrifice pour notre éducation.

A nos cousins et cousines, nièces et neveux : Achille NGWETE, Kathy KATOKOLO, Clémentine BONDO.

MPUTU MATANDA Bobo

AVANT-PROPOS

Il est prévu à la fin du cycle de licence, qu'un travail scientifique soit élaboré et défendu par l'étudiant. Ce travail est le fruit d'énormes sacrifices et de la participation des certaines personnes dont nous voulons témoigner notre reconnaissance.

Ainsi, sommes-nous reconnaissants envers toutes les autorités académiques de la faculté des Sciences Sociales Politiques et Administrative, département des Relations Internationales de l'Université de Kinshasa pour la formation nous assuré enfin de nous aider à forger notre avenir.

Nous remercions plus particulièrement ceux qui ont dirigé et encadre ce travail de fin de 2^{ème} cycle avec abnégation ; le professeur Eugene BANYAKU LUAPE et le chef des travaux MUDIANDAMBU.

Nos remerciements les plus sincères à nos amies et connaissances : Salah PANZU, Djef TSHIMBALANGA, amour LALAW, julien KIKEBA, Ninon NUMU, Patrick MUTOMBO, Djem's SHIMBA, Francine CILANDA, Judith MIANDABU, Carine MUDOSA, Mireille KABEDI, pour le soutien tant spirituel, psychologique que matériel.

Enfin, nos remerciements s'adressent à tous ceux qui de près ou de loin ont été utile Pour la réalisation de ce Travail.

MPUTU MATANDA Bobo

I.INTRODUCTION

1. Présentation du sujet

Le pétrole contribue au développement d'un pays mais cause aussi beaucoup des dégâts à l'écosystème¹. Parler de la pollution et de la protection de l'environnement en RDC, on ne pouvait éviter de parler des multinationales pétrolières. Non par ce que l'actualité s'y prête avec des prix du baril qui s'affolent alimentant toutes sortes d'angoisses pour l'avenir, mais par ce que s'il est un domaine de l'économie en RDC qui porte atteinte à l'environnement, c'est bien celui de l'industrie pétrolière.

Le thème est tellement vaste est immense, on se limitera, dans le cadre de ce travail, aux activités De Perenco, une multinationale nationale qui œuvre en RDC, précisément à Moanda dans la province du Bas Congo au centre de la RDC.

Avec cette exploitation, Moanda demeure également exposée aux menaces sur l'environnement et les personnes que représente chacune des étapes de cette industrie.

Autrefois des plateformes fixes étaient utilisées pour l'extraction du pétrole, mais comme on a recherché le pétrole dans les eaux de plus en plus profondes (= 200 m) et de plus en plus au large des côtes, les installations de productions flottantes sont devenues la solution la plus courante pour exploitation offshore².

L'exploitation offshore commence généralement par les études sismiques. Cela consiste à générer des ondes sonores puissantes, généralement d'une basse fréquence. Leur réflexion depuis le fond de la mer et les couches souterraines fournit des données sur le potentiel en pétrole et en gaz de la zone. Cependant, les impacts écologiques des études sismiques sont généralement mal compris.

¹ REMOND - GOUILLOUD (M), Du droit de détruire : essai sur le droit de l'environnement, PUF, Paris 1989 , p.6

² Idem ,p.7

Il existe que peu d'informations. Il a été révélé que des études sismiques peuvent avoir un impact négatif sur les poissons. Les prises de poissons dans la zone où une étude sismique a été conduite peuvent être réduites temporairement de 40%. Les scientifiques de ce domaines estiment que les impacts peuvent être plus profonds et à plus long terme si les études sont menées pendant la migration ou la reproduction des poissons³.

Dès que les études sismiques révèlent une zone prometteuse pour la découverte de pétrole, le forage exploratoire commence. Les opérations de forage introduisent du pétrole et une grande variété d'autres composés chimiques complexes dans l'environnement à travers les fluides et les déblais de forage. Les écoulements les plus importants viennent des eaux de production. Les volumes varient considérablement tout au long de la durée de la vie d'un gisement.

Les eaux de production sont constituées en majorité d'eau de réservoir à pétrole, relativement chaude, contenant du pétrole dissous et dispersé, de fortes concentrations en sel, de métaux lourds, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, pas d'oxygène et parfois des matériaux radioactifs.

C'est dans ce cadre que nous traitons sur les conséquences des activités de Perenco à Moanda et l'attitude des autorités congolaises.

2. Problématique

La problématique entendue comme un procès de réflexion est l'art d'élaborer et de poser clairement les problèmes en suivant leur transformation dans la réflexion scientifique et philosophique⁴. Elle est à cet effet conçue comme l'ensemble des problèmes autour de la réalité à découvrir et à expliquer scientifiquement, présentée sous formes des questions.

³ KISS (A) et Jean-Pierre BEURIER, Droit international de l'environnement, 3^{ème} édition, Pedone, 2004, p.21

⁴ SHOMBA.K.S Méthodes de recherche en sciences sociales, MES, Kinshasa, 2007, p.7

Si le pétrole fait peser la menace d'une marée noire et la diminution des possibilités de pêche et des activités touristiques, les torchères de gaz font quant à elles peser celle de la montée des eaux (augmentation du niveau de la mer), de la déforestation et la disparition de la diversité biologique.

Sur la population cependant, les habitants de cette partie du Congo paient un lourd tribut. Son exploitation est source de beaucoup de maladies suite à la pollution. Le cas de la Perenco est éloquent⁵.

Ceci a pour conséquence la paupérisation des populations car à Moanda, le pétrole appauvrit plus qu'il n'enrichit entraînant l'abaissement des revenus agricoles, des revenus de pêche, mais aussi la diminution du taux de scolarisation.

Sur ce, notre problématique tourne autour des préoccupations suivante :

- Quel est l'impact des activités de Perenco à Monda?
- Quelle est la responsabilité de l'Etat congolais face à cette pollution ?

3. Hypothèse du travail

Dans le cadre de nos hypothèses, nous nous efforcerons de répondre de façon anticipative aux questions posées par notre problématique pour nous permettre de nous faire déjà une idée sur l'étendue du problème.

Comme le déclare Maurice DUVERGER« l'observation de la nature n'est fructueuse que si l'on a défini au préalable les questions à lui posées. Dans toute la mesure du possible, les questions doivent avoir la forme des hypothèses du travail, c'est-à-dire qu'en posant la

⁵ Rapport de l'assemblée nationale sur les activités de perenco2007

question, on formule une réponse supposer dont la recherche à précisément pour but d'en vérifier le bien fondé ou le mal fondé »⁶

En ce qui nous concerne, l'hypothèse est une série de réponse vraisemblable au regard des questions soulevées par la problématique qui peut, de ce fait être confirmée à l'issue du travail⁷.

En outre, les activités de Perenco polluent l'environnement à Moanda. Cette pollution de sources diverses a un impact très négatif sur les ressources vivantes et non vivantes du Parc Marin et par conséquent diverses activités de développement sont aussi touchées.

A titre d'exemple, La pollution affecte les eaux qui entraînent la mort ou disparition jusqu'à l'extinction totale de certaines espèces halieutiques et ce sont les pêcheurs qui en pâtissent.

Sur le plan sanitaire, Les produits et procédés de l'industrie pétrolière ont un impact sur la santé humaine. On remarque que le niveau général de santé des populations vivant Moanda est plus mauvais que celui des habitants de régions non affectées.

Le principal problème est la pollution de l'eau et la perte de sources alternatives d'eau potable. Les populations qui vivent près des zones pétrolières souffrent de sérieux troubles de la peau tels que des allergies ainsi que d'asthme, de troubles estomacaux, etc.

Enfin, la RDC ne manque pas des normes en la matière. Car elle est signataire des grandes conventions relatives à la protection de l'environnement adoptées depuis les années 60 au niveau international et régional.

⁶ DUVERGER M., Méthode de sciences sociales, PUZ, Paris,1962, p352

⁷ SHOMBA. K., Méthodologie de la recherche scientifique, PUK, KIN, 2003, p40.

La RDC a également développé au niveau national un corpus juridique apte à protéger l'environnement et d'un Programme National pour l'Environnement supervisé par le ministère de l'environnement mais le problème qui se pose est au contraire celui de l'application de ces normes.

Les normes environnementales ne sont pratiquement pas appliquées, surtout celles relatives à l'exploitation pétrolière. Cela se justifie par le fait que l'économie de la RDC dépend aussi de l'industrie pétrolière et que Perenco est la plus grande entreprise œuvrant en RDC.

4. intérêts du sujet

Le choix de ce travail se justifie par notre volonté d'interpeller les nouvelles autorités afin de reformer notre politique environnementale actuelle pour le développement du pays. L'intérêt de ce sujet réside au fait de renseigner nos nombreux lecteurs sur l'amélioration de notre législation environnementale.

Le bien fondé de notre démarche est de faire de sorte que l'histoire ne soit pas un éternel recommencement, avoir le pouvoir, c'est bien; mais le conserver et savoir l'assumer en renforçant nos lois pour qu'elles servent d'abord l'intérêt de la République, c'est mieux.

Au-delà de toute considération ce travail est une banque de données par excellence que nous allons mettre à la disposition de différents lecteurs scientifiques congolais ou étrangers pour qu'à chaque fois que le besoin se pose qu'ils se souviennent de cette recherche.

4. méthodologie du travail

4.1 Méthode

Par méthode, nous entendons un procédé, une démarche à suivre pour atteindre un objectif, elle est aussi « un ensemble d'opérations intellectuelles par lesquelles une discipline recherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, la démontré et la vérifie. ⁽⁸⁾

Pour analyser et expliquer les phénomènes environnementaux nous avons fait recours à la méthode structuro-fonctionnaliste et historique. Cette dernière nous a aidés à faire la rétrospection dans le passé pour comprendre la situation actuelle notamment : la faiblesse de notre législation qui favorise la dégradation de l'environnement causée par les entreprises pétrolière. (perenco)

Alors que la première nous a permis d'analysé la structure et les organes de Perenco afin d'en dégager le fonctionnement et son impact sur l'environnement congolais.

4.2. Techniques

Une technique est un outil au service de la méthode, ainsi au cours de notre étude nous avons recouru à la technique documentaire, celle-ci nous a permis de collecter les différents éléments ayant un rapport direct ou indirect à notre objet d'étude, nous avons fait recours à cet effet aux documents écrits ci-après : Les ouvrages, les journaux, les articles des revues, les périodiques, les séminaires ainsi que les dissertations des autres chercheurs.

5. délimitation du travail

Tout travail scientifique doit être délimité dans le temps et dans l'espace. Dans le temps notre recherche va de 2006 à 2012. L'année 2006 marque le début de la troisième république. Tandis que l'année 2012 marque la mise en place du gouvernement Matata.

⁸ Pinto, R Grawitz, op.cit.p.259

Dans l'espace, c'est la RDC, précisément la ville de Moanda qui constitue notre champ d'investigations.

6. Canevas du Travail

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail se subdivise en 3 chapitres ; le premier chapitre tourne autour des considérations générales ; Le deuxième chapitre présente la Perenco/RDC et la R.D.CONGO Et le troisième enfin aborde la responsabilité de la RDC face aux conséquences de l'exploitation pétrolière sur l'environnement.

CHAPITRE I : CONSIDERATIONS GENERALES

SECTION 1. Notions sur les sociétés multinationales

Rien n'est plus difficile à cerner que le concept de société multinationale. La terminologie est déjà suspecte puisque le qualificatif de multinational s'applique le plus souvent à des sociétés qui sont d'abord des sociétés multinationales.

Une abondante littérature s'est intéressée durant ces dernières années au développement de ce phénomène qui, par sa nature et son ampleur, met en cause toutes nos structures économiques⁹.

Aujourd'hui, au stade actuel du développement du système capitaliste, l'activité et la croissance des sociétés multinationales constituent l'un des traits explicatifs essentiels. Dans tous les grands procès qui peuvent être imputés à notre société, qu'il s'agisse de la crise mondiale avec son cortège de chômage et l'inflation, du gaspillage de richesse, de la destruction de l'environnement, de la misère, d'un sous-développement qui persiste et s'aggrave, de la guerre mais les multinationales se trouvent toujours un secteur.

En effet, grâce aux liens qu'elles ont noué entre elles et avec les Etats, elles ont imprimé leur marque sur la plupart des pays et dans la plupart des secteurs.

Certains parlent même d'un nouveau système socio-économique « transnational » qui s'établirait aujourd'hui en disant les systèmes nationaux anciens.

⁹ MUKANDILUA SAMBE, le développement : un concept ambiguë, Loyola, Ishi, 2001, p.12

Selon eux, l'initiative appartient à ce monde nouveau, c'est lui qui invente nos modes, nos manières des vies et de travailler, c'est en lui que se concentrerait tout le pouvoir réel de ce capitalisme de la fin du XX^{ème} siècle.

Des formes nouvelles d'exploitation et d'aliénation s'imposeraient ainsi dans tous les pays à travers un circuit de communication constitué par les sociétés multinationales.

S1. Définitions des sociétés multinationales

Beaucoup d'auteurs ont essayé de proposer de nombreuses définitions des sociétés multinationales mais il s'avère que toutes ces définitions ne sont certes pas convergentes ; pour mieux illustrer ce fait, nous allons recourir aux définitions des auteurs ci-après :

1. GHERTMAN M. définit une entreprise multinationale comme toute entreprise originaire d'un pays ayant des activités stables et sous son contrôle dans au moins deux pays étrangers, et ou elle réalise plus de 10% de son chiffre d'affaire¹⁰.

2. MAX GOUNELLE définit les multinationales à deux visées :

Premièrement, les multinationales sont des entreprises dont le siège social se trouve dans un pays déterminé et qui exercent leurs activités des succursales ou des filiales dont la stratégie de décision unique coordonne et dirige l'ensemble en vue de maximiser le profit du groupe.

¹⁰ GHETMAN., les relations internationales, éd. Que sais-je ? P.U.F, paris 1987, p. 4.

Deuxièmement, assurant des frontières de production dans plus d'un Etat, elles sont les vecteurs principaux des investissements internationaux.

Elles sont les principaux opérateurs des relations économiques internationales et ont parfois une puissance économique et financière supérieure à celle des Etats sur le territoire desquels elles localisent leurs investissements¹¹.

3. MICHALET pour lui, une multinationale est une entreprise le plus souvent de grand taille, qui à partir d'une base nationale a implanté plusieurs filiales dans plusieurs pays avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale¹².

4. ISAIHF quant à lui, une société multinationale est comparable à une société qui opère dans plusieurs pays étrangers au travers des filiales qui sont soumises à un degré de contrôle central¹³.

5. VERNON R. d'après lui, une société multinationale est une grande firme ayant des filiales industrielles dans six pays étrangers au moins. Des ces nombreuses définitions, nous pouvons tirer la leçon que voici :

L'expression « société multinationale », recouvre effectivement un ensemble des situations très variées allant de l'entreprise nationale qui cherche à étendre son action au-delà des frontières jusqu'aux entreprises ou groupe d'entreprises qui affrontent directement des multiples partenaires ou publics, nationaux et internationaux.

¹¹ MAX G., *Relations internationales*, éd DALLOZ, paris 1996, p. 125

¹² MICHALET, *le capitaliste mondial*, deuxième édition PUF, paris 1985, p. 11

¹³ ASAIH.F, cité par MOMPEMPE.G, *l'importance de firmes multinationales dans les relations internationales : cas la mobil oil en RDC/UNIKIN*, inédit

§2. Historique et évolution

1. historique

En 1914, on estime plus de 14milliard investisseurs directs étrangers dans le monde. L'implantation des filiales à l'étranger à commencé vers le milieu de XIX^{ème} siècle et s'est accélérée après 1875.

La période de 1875-1895 a vue de nombreuses firmes européennes et américaines entreprendre leur investissement direct étranger notamment siemens, hoechst, ciba, solvat, ericson, kodak, nestle.

L'expansion des multinationales est un phénomène séculaire tant par la date de son apparition que par sa croissance continue durant plus d'un siècle.

Cette continuité peut être saisie dans ce cas aux Etats unis, en rapportant la valeur de leur stocks d'investissement directs étranger à celle du produit national brut américain par divers années jusqu'à la seconde guerre mondiale, le royaume uni reste le premier des principaux pays investisseurs suivi des Etats uni et de France.

Après, les multinationales américaines qui viennent en tête, devant les multinationales anglaises et canadiennes. Depuis 1960 on note la montée des investissements directs étrangers Allemands et japonais, les mêmes tendances sont repérables d'après les nombres de nouvelles filiales implantées à l'étranger.

La croissance des filiales des multinationales américaines est plus rapide de 1914 à 1938, puis de 1959 à 1967.

Après cette date la création des filiales est plus rapide pour les multinationales japonaises et européennes entre 1914 et 1938.

Cette époque près de deux tiers des investissements directs étrangers se dirigent vers les pays en voie de développement.

Après la guerre, les pays développés deviennent les principaux hôtes ; trois quarts des investissements directs étrangers y sont situés, désormais un quart seulement en pays d'un siècle. Aux Etats-Unis d'Amérique même, la chute des investissements directs étrangers est moindre que celle de l'activité économique intérieure, puisque elle a augmenté entre 1929 et 1935.

Des multinationales réputées ont créés leur premier filiale à l'étranger dans les années trente (vers 1930), dont philips, alcan, akzo, firestone, protecter et gamble.

Le poids de multinationales dans les économies nationales continues à croître vite pendant la récession, soit parce que la croissance de leurs investissements directs étrangers se ralentit moins que la croissance des économies nationales et mondiale.

2. Evolution

L'entrée en crise s'accompagne au début des années soixante dix (1970) d'une forte croissance de flux d'investissement direct étranger auprès des principaux pays investisseurs : Etats-Unis, Belgique, Allemagne.

Cette croissance mesurée en dollars courant était beaucoup plus forte que l'inflation des années soixante dix. On a donc bien une croissance réelle des sorties de capitaux au titre de l'investissement direct à l'étranger jusqu'en 1981, tout va bien pour les multinationales comme lors de crises précédentes.

En retour, le flux d'investissement direct étranger s'est fondu en 1982 pour la plus part des principaux pays investisseurs sans compter la chute de 1982. Une reprise des sorties des capitaux s'amorce, surtout à partir des Etats-Unis et du Canada en 1983, et en 1987. le taux d'investissement direct étranger américain est multiplié par rapport à l'année 1984.

La crise actuelle n'a donc pas pratiquement occasionné, sauf en 1982, un déclin général de l'investissement direct étranger, plus tôt qu'un déclin relatif de l'investissement direct étranger américain, belge et anglais de 1974 à 1983. Au contraire, les investissements directs étrangers japonais, canadiens et dans une moindre mesure suédois et français ont amélioré leur position en terme de flux à la forte poussée des multinationales japonaises qui a répandu selon le sous périodes de celle des multinationales de certains européens.

On note que les principaux pays investisseurs, en 1983 comme les autres années antérieures, sont les plus importants pays hôtes des investissements directs des Etats-Unis et du Royaume Uni. Parmi ces pays hôtes viennent aussi en rang l'Australie, l'Espagne et le Brésil.

§3. Stratégies des multinationales

Les sociétés multinationales sont caractérisées surtout par leur esprit de poursuite du lucre. Leurs champs d'activité couvrent plusieurs pays dans lesquels sont installées leurs filiales. Elles ont un centre de décision et de contrôle qui est généralement élargie aujourd'hui dans le monde entier, couvrant ainsi les divers domaines, allant des matières premières aux services, en passant par le secteur industriel.

Les sociétés multinationales jouent un rôle d'acteur économique de premier plan, en raison de leurs moyens, de leurs dimensions et leurs non dépendances à une étroitesse économie nationale.

Sur ce, une société qui envisage de devenir multinationale devra examiner les possibilités offertes par l'étranger ainsi que ses potentialités, si elles sont suffisamment attrayantes pour justifier une telle décision ultérieurement. La multinationale peut aussi décider du désinvestissement du pays hôte.

La décision du désinvestissement peut être influencée soit par un changement d'attitude du pays hôte ou par une faible filiale étrangère (stratégique). Elle peut s'inscrire dans un mouvement de relocation géographique. Le désinvestissement d'un secteur se double d'une décision d'investissement ailleurs. Le mode de contrôle des filiales étrangères par la société mère de la multinationale est un enjeu stratégique, le contrôle peut porter sur le 100% du capital des filiales ou majoritaire. Ainsi, lorsqu'elle arrête la décision de la

multinationalisation, elle aura aussi le choix entre principaux types de possibilités.

- stratégie d'exploitation : cette stratégie est caractérisée par la vente à l'étranger des produits fabriqués dans le pays d'origine. Elle peut être: indirecte si l'entreprise vend ces produits sur place à un exportateur ; directe si elle-même assurée l'écoulement des ces produits avec toute fois le concours d'agents étranger pour mieux cerner le marché.

- Stratégie de la participation ou joint venture: celle-ci consiste pour l'entreprise à se joindre d'une manière ou d'autre à des sociétés étrangères. En d'autres termes, s'associer avec des ressortissants des pays étrangers dans l'intention d'y implanter des moyens des productions et des commercialisations. Elle peut se faire par cession de licence, par fabrication sous contrat, par contrat de gestion ou par prise de participation.

Du point de vue investisseur étranger, ce système de participation peut être nécessaire ou souhaitable pour de raisons économiques et politiques. En ce qui concerne des raisons politique, notons que dans certains pays des facteurs politiques font de la prise de participation une condition nécessaire pour prendre pied sur le marché étranger.

En effet, le gouvernement de certains pays tels que la république démocratique du Congo, l'inde...fait de la prise de participation une condition obligatoire pour pénétrer sur leurs marchés nationaux en vue d'aider les industries locales à bénéficier

de la croissance industrielle et à apaiser les craintes de domination étrangère.

- Stratégie d'investissement direct: cette stratégie consiste pour l'entreprise, à investir unilatéralement dans les unités de fabrication ou d'assemblage situées à l'étranger. En d'autres termes, c'est l'introduction des filiales des distributions puis de production dans un pays étranger.

La stratégie de production à l'étranger: celle-ci relève d'une part de la stratégie du marché en ce sens que l'entreprise veut s'accaparer ou défendre une part du marché par une voie autre que l'exportation et la participation. Pour ce faire, elle doit donc implanter à l'étranger une filiale de fabrication, relais de la société mère dont le but est de vendre sur le lieu même de son implantation.

D'autre part, de la stratégie de production proprement dite, qui consiste pour l'entreprise à rechercher des avantages compétitifs à l'inégalité de coût de production d'un pays à l'autre ces avantages sont surtout d'ordre salarial.

• stratégie de la localisation: ce qui veut dire s'investir massivement dans un pays étranger.

§.4 formes des multinationales

Il existe une diversité de formes des sociétés multinationales, mais nous retiendrons celle proposée par Michalet.

a. les multinationales primaires, approuvées dès le XIV^{ème} siècle, sont la forme préhistorique des multinationaux modernes, leur

stratégie est d'approvisionner le pays d'origine à partir des plantations, d'activité extractive et de comptoir de commerce délocalisés près des ressources naturelles des colonies.

b. Les multinationales à stratégie de marché, font des investissements directs étrangers pour prolonger leur activité d'exploitation par une présence direct sur les marchés étrangers ou des filiales relais produisent les mêmes produits que ceux de la société mère à la quelle elles se substituent. Pour l'auteur, cette forme est activement la plus répandue.

c. Les multinationales à stratégie de rationalisation de la production, font des investissements directs étrangers qui tirent partie de coûts salariaux plus faibles dans les pays hôtes et d'économie d'échelle dues à la forte spéculation des filiales ateliers. Celle-ci produit les composants produits de la société mère et les exportent vers les pays du tiers monde.

d. Les multinationales à stratégie technico-financière, sont la formule d'avenir. Cette stratégie marque un glissement de l'investissement direct étranger vers les nouvelles formes de présence de multinationales à l'étranger des activités de production matérielle vers la fourniture de services du contrôle du capital vers la maîtrise des unités étrangères par la technologie et le financement de filialisation vers la minimisation des risques en pays et vers la localisation de la société mère en paradis fiscal.

La stratégie financière de multinationales est très capitale, une bonne gestion de la multinationale vise à éviter toute perte d'échange, à se couvrir contre les risques.

Une telle gestion peut influencer le cours de monnaie et les multinationales sont parfois accusées spéculer d'autant plus que faire circuler les ressources financières en leur sein, entre filiale et la société mère.

Les multinationales transfèrent des profits des redevances technologiques et des horaires¹⁴.

SECTION 2. L'environnement

Le concept environnement lui-même est récent dans de nombreuses langues du moins tel qu'on le définit aujourd'hui. Le verbe français environner est apparu au 12^{ème} siècle mais ce n'est que depuis le début des années 60 que l'on utilise de façon régulière. Dans d'autres langues, de nouveaux mots ont été créés à la même époque pour exprimer ce concept : tel que umuel en allemand ; milieu en hollandais ; iredio ambiente en espagnol ; okruz hauchchaia sreda en russe ; meio ambiente en portugais ; al biah en arabe ; kankyoeu en japonais,...

Ces inventions indiquent qu'il y a environ 30ans, un grand nombre de pays ont découvert au même moment un nouveau phénomène qu'ils ont vu Comme un déficit pour la société moderne et qu'ils ont dû classer et étudier.

Le terme environnement décrit une région limitée ou la partie entière, ainsi qu'une partie de l'espace extra-atmosphérique qui l'entoure. Le terme biosphère utiliser en particulier par l'Unesco, correspond à l'une des définitions les plus vastes puisqu'il désigne la partie totalité de l'environnement humain, la partie de l'univers où d'après ce qu'on sait aujourd'hui, toute la vie est concentrée¹⁵.

En fait, la biosphère est une couche très fine qui entoure la terre. Elle comprend la terre et une étendue de plusieurs

¹⁴ MICHALET, *op.cit.*11-12

¹⁵ MANBELONGS to the earth: UNESCO and the biosphere programme. UNESCO, 1988.

milliers de mètres au dessus et en dessous de la surface de la terre et des océans.

S1. Définition

Dans une approche environnementaliste nous percevons que L'eau, l'air et la terre ainsi que les liens qu'ils entretiennent entre eux ou avec quelque organisme vivant que ce soit.

Ainsi nous disons, selon un auteur indien interprétant l'article 48 A de la constitution indienne relatif à la protection de l'environnement, le mot environnement signifie, l'ensemble de toutes les conditions et influences externes qui agissent sur la vie et le développement des organes des êtres humains, des animaux et des végétaux ¹⁶.

D'autres définitions sont fondées sur l'idée exprimée par le préambule de la déclaration des nations unies sur l'environnement, adoptée à Stockholm en juin 1972, selon laquelle : l'homme est à la fois créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel.

Cela revient à dire que l'homme est créateur de l'environnement et que l'environnement construit par l'homme devrait être considéré comme une partie de l'environnement ou, du moins, comme comprenant des éléments de l'environnement d'où la section 1 de la loi britannique sur la protection de l'environnement de 1990 (british environment protection qui définit l'environnement à la lumière de son objectif, le contrôle intégré de la pollution.

Bref ce paragraphe veut tout simplement montrer que l'homme est à la base de la dégradation de l'environnement ou pas de par ses activités. D'ailleurs les prescrits du protocole de KYOTO nous renseigne plus sur la part de l'homme dans la dégradation de l'écosystème.

¹⁶ Article2, directive du conseil 27juin 1967, jol, n°196, 16 juin 1967.

S2 Composante

L'environnement est composé, des milieux suivants, à savoir :

- l'air,
- l'eau
- et la terre.

S3. Evolution

La science a connu un développement considérable au cours du dernier siècle. Les connaissances scientifiques ont beaucoup progressé, en particulier dans le domaine de l'environnement ; certaines disciplines spécialement dédiées à l'environnement, qui n'existaient pas jusque-là sont même apparues récemment, comme l'écologie.

La mise au point de nouveaux moyens technique, d'instrument de mesure et d'observation, a fait considérablement avancer la connaissance que nous avons de l'environnement, que ce soit au niveau du fonctionnement des êtres vivants et des interactions avec leur milieu, des écosystèmes.

Les avancées de la physique et de la chimie nous ont permis de comprendre le fonctionnement des végétaux et plus globalement des corps vivants.

L'avancée de la science a entraîné une plus grande mesurabilité des impacts également une plus grande prise de conscience. Les problématiques environnementales sont passées de problèmes locaux, comme la protection d'une espace¹⁷, à des problèmes mondiaux (trou dans la couche d'ozone, réchauffement de la planète...) la nécessité d'avoir des données mondiales est donc apparue, entraînant le besoin de mutualiser les données.

¹⁷ CM. Jariwala, the constitution 42 n.i amendment and environnement, légal control of environnement pollution, NMtripati privées Ltd, bornbay 1980, p2.

Par nécessité, le monitoring (programme de surveillance) environnemental se développe aujourd'hui à échelle planétaire, aidé par les avancées techniques, politiques, idéologiques. L'organisation des Nations Unies offre un cadre international de travail : PNUD, ainsi que des conférences internationales, et des sommets mondiaux, comme celui de Rio, permettant ainsi à des chercheurs de divers horizons de rassembler leurs connaissances. Les problématiques environnementales étant récemment devenues mondiales, il est fondamental d'appréhender la recherche scientifique de manière globale, et non plus locale.

De nombreux pays ou groupes de pays ont également des communautés d'intervenants, d'indicateurs et de chercheurs spécialisés dans les thématiques environnementales, avec des programmes de mutualisation et d'échange des connaissances.

S4. Impact de l'homme sur l'environnement

L'idée d'une dégradation de l'environnement dans lequel vivent les humains sur la terre est devenue largement majoritaire à la fin du xx^{ème} siècle. Plus qu'une idée les faits démontrent l'évolution de l'environnement biophysique et humain est représentative d'une dégradation de l'habitat, imputable à l'activité humaine un rapport de l'OCDE a fait l'état thématique environnementale et leur a associé un niveau d'inquiétude.

Cette étude montre que les impacts de l'homme sur l'environnement sont multiples et variés. Quasiment tous les éléments constituant l'environnement sont touchés par les activités humaines.

Section 3. Le développement

1. développement

Selon GOFFAUX (1986), le développement est l'ensemble des changements dans les mentalités, les habitudes

sociales et les institutions d'une population, qui mettent celle-ci en état d'opérer sa croissance.¹⁸

François Perroux définit le développement comme étant la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global. PERROUX ajoute encore que le développement, c'est nourrir les hommes, soigner les hommes, déplacer les hommes.¹⁹

A ce sujet, le tout se résume par la satisfaction des besoins de l'homme ou des hommes. Par contre, le sous-développement est la situation dans laquelle involontairement les besoins fondamentaux de l'homme ne peuvent être satisfaits. C'est le fait que toute une grande partie de la population n'accède pas au minimum vital. Le développement étant un défi pour chaque Etat, on ne peut que le souhaiter.

3.2. Croissance et développement

Si les désignations servant à distinguer les groupes de pays peuvent varier, il faut employer avec davantage de prudence les termes visant à d'écrire le processus de développement lui-même. On recourt parfois, alternativement, à croissance économique et à développement économique, alors qu'une distinction fondamentale les sépare.

« Croissance économique » signifie l'augmentation du produit global et du revenu par tête pendant une période relativement longue. L'augmentation de la production de biens et de services dans un pays par quelque moyen que ce soit, peut être appelée croissance économique.

¹⁸ GOFFAUX, cité par A.J.YEATS : A Quoi tient la marginalisation de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial ` ` in finances et développement, décembre 1990, vol 33, n° 4 BIRD, p. 36

¹⁹ PERROUX : Introduction à l'aide internationale aux PVD, Tome1.

« Développement économique » a davantage d'implications. Outre une augmentation des revenus par habitant, celui-ci implique des changements fondamentaux dans la structure de l'économie. Deux de ces changements structurels les plus importants sont la part croissante de l'industrie (accompagnée d'une baisse de la part de l'agriculture) dans le produit national et l'augmentation de la part de la population urbaine par rapport à la population rurale.²⁰

En outre, les pays qui s'ouvrent au développement économique passent, en général, par des accélérations de leur croissance démographique, marquées par un bouleversement de la structure nationale d'âge : on assiste également à une transformation des schémas de consommation, car la population, délivrée de l'obligation de dépenser tous ses revenus pour l'achat de produits de base, s'oriente plutôt vers des biens de consommations durables et, enfin de compte, vers des produits et des services liés aux loisirs.

Un des éléments clés du développement économique est que les habitants du pays doivent être parmi les premiers participants au processus qui a amené ces modifications structurelles. L'intervention des étrangers est possible, inévitable, mais elle ne saurait constituer l'essentiel.

La participation au processus implique la participation aux fruits de développement et à la production. Lorsque la croissance ne bénéficie qu'à une minorité prospère nationale ou étrangère, il n'y a pas développement.

Enfin, il faut toujours se rappeler que, si le développement économique et la croissance économique moderne vont bien au - delà d'une augmentation du revenu ou du produit par tête, il ne peut y avoir développement sans croissance économique.

²⁰ GILLINS (U) : "Economie du développement", 2^{ème} éd., De BOECK Université, Bruxelles, 1990, p.17.

3.3 Stratégies de développement

La stratégie est un ensemble d'actions coordonnées en vue d'atteindre un but. De ce fait, il est important de noter que tout développement cherche à assurer à chaque membre d'une société déterminée le bien-être le plus grand possible. Le citoyen doit attendre de l'Etat un ordre de la Justice, la coordination rationnelle des activités particulières, la satisfaction des besoins. Signalons également que la coordination assurée par l'Etat doit apparaître aux différents niveaux:

- Au niveau de la santé, alimentation, éducation
- Au niveau de la production;
- Au niveau de l'emploi;
- Au niveau de la distribution du revenu; - au niveau de l'agriculture;
- au niveau de la gestion de l'environnement ...

Dans la réalisation de ces objectifs, l'Etat doit y aller avec méthode et cette méthode, c'est qu'on appelle STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT. La stratégie a l'avantage d'indiquer à l'Etat l'ordre des priorités de choix à opérer.

En d'autres termes, la stratégie choisie doit déterminer les techniques économiques à mettre en œuvre ainsi que les programmes et les projets à exécuter. L'ensemble de ces éléments se trouve rassemblés dans un document qu'on appelle PLAN DE DEVELOPPEMENT.

Le plan de développement et la stratégie de développement ne constituent pas une panacée ou une solution miracle. Cela étant pour s'assurer de la croissance de développement, il faut que ces éléments soient efficaces. L'efficacité du plan de développement et de la stratégie de développement dépend des hommes qui les animent et qui les exploitent.

C'est pourquoi les hommes qui animent le plan de développement et la stratégie de développement, doivent être des êtres humains qui pensent en hommes d'action et qui agissent en homme de pensées. Les rayons des bibliothèques regorgent d'études qui expliquent comment une nation se développera en s'attachant à accroître le montant de son épargne et de ses investissements ou à intensifier son effort d'exportation.

Pendant plusieurs décennies, au milieu du siècle, beaucoup ont vu dans l'industrialisation substituée aux importations la voie la plus courte vers le développement. Plus récemment, les techniques à forte utilisation de main - œuvre, la redistribution des revenus et la satisfaction des exigences humaines de base des démunis ont vu leur popularité croître, en tant que facteurs clés du développement.

Aujourd'hui, des nombreux économistes conseillent aux pouvoirs publics de s'appuyer, dans une large mesure, sur des marchés non captifs pour fixer les prix et affecter leurs moyens. Une autre école de pensée laisse entendre que le développement implique obligatoirement une révolution préalable qui, éliminant les élites existantes, remplacera le marché par la planification centrale.

Selon une autre thèse, le développement ne sera possible qu'avec un transfert massif de ressources des pays riches vers les pays pauvres, sous formes d'aide et d'investissements étrangers.

C'est après l'analyse globale de la situation économique du pays que nous allons proposer à l'Etat, dans la conclusion de ce travail, la stratégie qu'il pourra adapter pour atteindre le développement économique. Pour qu'un Etat passe de la croissance au développement. Le rôle de la stratégie de développement, consiste à fixer les orientations et les choix.

Cela constitue l'objet même de la stratégie de développement. Rappelons que le concept de la stratégie de développement incombe à l'Etat.

Dans l'élaboration de la stratégie de développement, l'Etat procède par plusieurs étapes:

- Analyse globale de la situation du pays;
- Définition des orientations générales;
- Détermination des objectifs;
- Choix des moyens et vérifications de cohérence.

Il faut tout le temps se rappeler que le développement économique est avant tout, un processus qui fait intervenir des individus²¹. Ceux-ci sont les principaux moteurs et les bénéficiaires du développement. Le développement ne se limite pas à l'économique, il plonge ses racines aussi bien dans le physique que dans le sociologique²².

C'est pour avoir ignoré ses aspects à la fois physiques et institutionnels, que la plupart des mesures spécifiques adoptées par les pays sous-développés, sont restées lettre morte ou ont porté de faibles fruits. La stratégie de développement n'est point d'ordre uniquement économique, comme on pouvait le croire au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Elle est surtout d'ordre humain et institutionnel. Les décisions qui déterminent les cadres qui régissent les activités de l'homme. Il faudrait insister, dès le départ, sur la nécessité d'adapter ces cadres et de ne point se limiter à une copie servile de

²¹ GILLINS MALCOLM & autre : Economie de développement, 2^{ème} éd, De Boeck Université, Bruxelles, 1990, p28.

²² GANNAGE, ELIAS : Institutions et développement, coll tiers-mode, Paris, 1996, PUF, p9.

ce qui existe dans les pays industrialisés. Se contenter de transplanter des appareils de production, sans tenir compte des comportements, des attitudes et des valeurs traditionnelles, C'est probablement susciter des entraves supplémentaires, préjudiciables au développement.

CHAPITRE II. PRESENTATION DE LA SOCIETE PERENCO_ ET DE LA RDC

Section. 1 Présentation de la pérenco

1.1 Historique

La **PERENCO** est une compagnie pétrolière indépendante d'exploration et de production. Elle est active en mer du Nord (Royaume-Uni), en Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa), en Amérique latine (Guatemala, Équateur, Colombie, Pérou et Venezuela) et sur le pourtour méditerranéen (Tunisie, Égypte et Turquie). Elle est aussi active dans l'exploration pétrolière en Australie, au Brésil, au Belize et en Irak. Le siège de la société est à Londres.

Son fondateur, *Hubert Perrodo* (1944-2006), a débuté ses activités à Singapour en 1975, en créant une compagnie de services marins pour l'industrie du pétrole. Il acquit ensuite des barges de forage et créa Techfor en 1978. En 1982, il acquit Cosifor et renforça sa flotte. Enfin, à partir de 1986, il acheta des actifs en production aux États-Unis et revendit, en 1992, ses appareils de forage, passant ainsi du statut de compagnie de service forage à celui de compagnie d'exploration et production.²³

Depuis lors, Perenco a bâti son activité sur le rachat de champs matures, jugés non rentables par d'autres compagnies. Perenco a pu rendre ces champs à nouveau rentables et les redévelopper, ralentissant fortement leur déclin et, souvent, augmentant même leur production. En outre, des campagnes

²³ www.wikipedia.org/perenco-rep

d'exploration et de délimitation ont permis de consolider la position de l'entreprise.

Actuellement François Perrodo, fils aîné d'Hubert Perrodo, est désormais à la tête de cette entreprise familiale

1.2 FONCTIONNEMENT

Les firmes pétrolières qui exploitent du pétrole à Moanda au Bas-Congo sont au nombre de cinq :

En on shore: perenco-rep

Lirex sprl

En off shore: mioc

Teikoku

O.D.S.ltd

Mais pratiquement, sur terrain, PERENCO-REP est l'opérateur à qui revient la charge du fonctionnement de quatre autres compagnies. Ces dernières remettent leurs programmes d'activités à PERENCO-REP.

Celle-ci est une entreprise qui est dirigée par un français, HUBERT PERRODO. Elle exploite et produit du pétrole à Moanda depuis 2000.

Le siège administratif est à Paris, technique à Londres. En dehors de la R.D.C, elle a aussi des activités à Pointe noir (Congo Brazza), au Gabon, au Cameroun, et tout récemment en Egypte et en Tunisie.

Elle a un permis d'exploration, d'exploitation et de production jusqu'en 2030. Après l'exploitation de la production du pétrole à Moanda, l'écoulement se fait à Paris et à Londres.

1.3 Méthodes et techniques

La méthode et technique d'exploitation et de production utilisée par PERENCO-REP de 2000 à nos jours.

En prenant la direction de Fina-rep, la société PERENCO-REP firme pétrolière Française, réputée et spécialiste des bassins marginaux, s'est engagée à poursuivre la politique de l'augmentation de la production avec l'exécution du forage des puits intercalaires et l'application des méthodes de récupération qui sont considérées comme de nouvelles méthodes par rapport à celles utilisés par FINA-REP. Parmi ces méthodes nous citons :

- La méthode de sucker roa pump (SRP)
- La méthode de progressig CAVITY pump (PCP)

Toutes les deux méthodes font partie de la méthode dite « méthode de pompe aux tiges » avec comme point de divergence, la méthode de sucker ROA PUMP qui est un pompe à piston tandis que la méthode de Progressing CAVITY PUMP est une pompe à VIS HELICOIDAR.²⁴

1.3.1 Méthode sucker roa pomp (RP)

Cette méthode s'effectue grâce à une pompe volumétrique composée d'un cylindre et d'un piston creux muni d'un clapet. L'ensemble est actionné depuis la surface par un moteur qui entraine une unité à balancier ou un élévateur hydraulique. Cette méthode fonctionne en deux mouvements :

²⁴ Loposo, b.etude analytique des champs exploité en Onshore du littoral congolais, 2002p.13

Une course montante et une course descendante. Pendant la course montante du piston, le clapet du piston mobile est fermé, la colonne de liquide qui correspond à course sera évacuée en surface, tandis que la pression du réservoir ouvrira le clapet du piston creux et le clapet fixe se ferme ce qui entraîne le non retour du fluide dans la couche et le retour libre du piston de départ.

1.3.2 Méthode de progressing (PCP)

C'est un type de pompe volumétrique à cavity progressant qui fonctionne au moyen d'un rotor composé d'une vice hélicoïdale en acier qui tourne à l'intérieur d'un stator. La rotation de cette hélice de cavité ou alvéole progressant le long de l'axe, ce qui entrainera le fluide vers la surface avec un débit directement proportionnel à la rotation.

1.4 Identification des champs

Selon les données de la production allant de l'an 2000 à décembre 2008 fournie par la société Perenco-Rep, nous retenons quatre champs pétroliers sur le total de huit champs existants qui bénéficient de ces nouvelles méthodes et technique.

1.4.1 Le champs de kikansi

Dans ce champ Kinkasi, les nouvelles méthodes et techniques ont été appliquées dans sept puits différent que voici : KK-05, KK-11, KK-16, KK-44, KK-44 et KK-45.

Tous ces puits ont été fermés pour des raisons diverses, sauf le puits KK-44 qui est encore en production avec la méthode de progressing cavity pump

(PCP).

Le tableau ci- dessous montre les types des méthodes utilisées dans chaque puits de ce champ Kinkasi et les raison de fermeture.

Tableau I : Types des méthodes utilisées dans le champ pétrolière Kinkasi et leur raison de fermeture

Numéros	Puits	Types de méthodes	Raison de fermeture
1	KK-05	SRP	La maintenance
2	KK-07	PCP	La Production
3	KK-11	SRP	La maintenance
4	KK-14	SRP	La maintenance
5	KK-16	SRP	La maintenance
6	KK-44	PCP	La maintenance
7	KK-46	SRP	La maintenance

1.4.2 Champ Liawenda

Ce champ est l'un des plus grands champs de la concession, si pas le premier qui ait fait l'objet de l'application des nouvelles méthodes et techniques actuellement utilisées par Perenco Rep. La production de ce champ s'effectue essentiellement dans les deux réservoirs turoniens et cénomanien.

1.4.3 Champ Moanda

Seuls deux puits de ce champ : Mu-03 ont bénéficié de la méthode et technique nouvellement appliquées à savoir : SRP pour le second puits pour la mise en production du réservoir turonien et cénomanien qui en constitue le gisement.

1.4.4. Champ Est- Mbale

Quant à ce champ, il n'y a que le puits EM-01 qui bénéficie de l'application de nouvelles méthodes et techniques de type SRP. Il est important de remarquer que le gisement du champ Liawenda reste le seul ayant bénéficié de toutes les méthodes et techniques dites anciennes et nouvelles.

1.5 Production

C'est depuis l'an 2000 que Perenco Rep a commencé à œuvrer dans la partie Onshore du bassin côtier congolais après la prise des actions de FINA-REP, PERENCO-REP utilise aussi les méthodes et techniques dites anciennes qui sont nécessaires dans une certaine mesure telles que l'injection d'eau pour maintenir la pression dans le gisement.

A Moanda le pétrole est produit en Onshore et en Offshore, alors qu'au Tchad on produit 1 million de barils par jour, en Lybie 2 million par jour, en Arabie Saoudite 8 million par million, en République Démocratique du Congo on produit 10 à 11000 barils en Offshore (1 baril égale 159 litres) en haute mer, l'opérateur a installé un tank dont la capacité est de 300000 barils. Ce dernier reçoit toute la production journalière de la firme. Quand il est rempli, l'opérateur peut aller écouler sa marchandise soit à Paris, soit à Londres. Malheureusement, cette faible production fait qu'il y ait des firmes permises les cinq qui ne remplissent pas le tank mensuellement. D'où leur regroupement il y a des mois difficiles ou certaines confient leur production à une firme, le mois prochain à telle autre firme.

Les américains différencient le brut selon sa densité, le niveau API (américain petroleum Institute) de l'eau est 10 ^plus le niveau API de l'eau s'éloigne de la densité de 10, on dit que le brut est lourd. Une raffinerie est implantée suivant un type de brut bien précis : plus le brut est léger, plus il donne des produits blancs, donc de bonne qualité, les plus utilisés. Il donne au raffinage moins de produits lourds.

Le niveau API de la RDC est de 30 à 33 alors que l'Afrique du nord (Alger,

Lybie) est à 40-44. Il semble en être ainsi pour les pays de la zone Cabinda. On enlève à la vente du brut la décote et le discount.

A titre illustratif, nous présentons la production mensuelle de la Perenco.

Mois /année	Nombre de baril	Prix du baril
Janvier 2011	109-025,47 barils	97\$
Février 2011	106-144,87 barils	97\$
Mars 2011	178-185,68 barils	97\$
Avril 2011	187-045,34 barils	97\$
Mai 2011	190-058,45 barils	97\$

En septembre 2010, Perenco- Rep à payé une taxe de 1.187, 737,79\$.

1.6 Relation entre Perenco et les habitants de Moanda

Pour mieux juger la par qui, revient aux communautés locales, nous rappelons que l'intervention de l'opérateur de la concession pétrolière se limite seulement à la santé et à l'éducation avec un budget annuel y alloué de 150000 dollar (cent cinquante mille dollars) et ce en vertu de la convention du 09 aout 1969).

Mais malgré cela les communautés locales veulent amener les firmes pétrolières à fermer les postes et à les rejoindre dans le chômage. Pour cette raison, les paysans se réveillent deux ou trois fois par semaine trop tôt matin à 4 heures 00'. Ils étendent de gros troncs d'arbres sur les routes fréquentées par les véhicules de Perenco- Rep. Ils empêchent la circulation confisquent les clefs de contact aux chauffeurs ainsi que leurs téléphones portable ce qui est un manque à gagner pour l'entreprise surtout quand nous savons que *time is money*²⁵.

Section 2. Présentation de la RDC

1. Situation géographique

Avec une superficie de 2.345.000 Km². La République démocratique du Congo est le plus vaste pays en Afrique au sud du Sahara, et le troisième continent par sa taille après le soudan avec une superficie 2.505.813Km² et l'Algérie avec 2.381.740 Km². Compris entre 5°21 de l'altitude nord et 13°50 de l'altitude sud, elle s'étend entre 12° 15 de longitude EST et elle s'étale sur plus ou moins 2000 km du nord au sud et plus moins 2000 km de ouest à L'est.²⁶

Cette immensité fait de la RDC un pays à la dimension continentale et impose une contrainte forte importante, celles de distances. Les frontières héritées des partages coloniaux englobent les deux tiers du bassin du fleuve Congo et ne laisse au pays qu'un étroit débouché océanique d'une quarantaine de kilomètres de cotes. la disposition de relief accentue la situation continentale du pays dont les relations extérieures dépendent en partie des pays voisins²⁷.

²⁵ Source perenco

²⁶ KABENGELE D., géographie économique et humaine de la RDC, tome 1ed sirius,kin,2006,p.24

²⁷ KABENGELE.D, idem, p.24

La RDC partage 9.165 Km de frontières avec neuf pays voisins : l'Angola du sud - ouest, la République du Congo, la RCA nord ouest le soudan au nord est, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie à l'est, et la Zambie au sud est. Elle est traversée par l'immense fleuve Congo, le plus puissant du continent.

Le territoire de la RDC correspond à la plus grande partie du bassin du fleuve Congo ; 6^e fleuve du monde par sa longueur (4700km) et 2^e par son aire de drainage (3500000km). Son débit varie de 25000m³/S à l'étiage (juillet-août) à 75000m³/S en période de crue (décembre).son débit moyen est de 50.000m³/s pendant toute l'année, après avoir arrosé les provinces du Katanga, du Maniema, de la province orientale et de l'équateur ; celle de Bandundu et la capitale se contente d'admirer sa rive gauche.²⁸

Ce grand fleuve reçoit dans sa course vers l'océan²⁹, plusieurs affluents dont les importants sont : la luluwa, la lukunga, la lomamie, l'Aruwimi, la Mongala, l'ubangi, le Kasai, etc.³⁰.

Il existe des vastes potentialités agricoles avec d'énormes étendues des terres arables s'étendant sur 80 millions d'hectares dont 1, 0 pourcent seulement est cultivé. La végétation peut supporter un élevage d'environ 40 millions des têtes de gros bétails³¹. La végétation congolaise présente une grande variété liée au climat, relief et voire à l'action de l'homme, en ce qui concerne les grandes formations végétales naturelles, composant les mosaïques végétales. On constate quelles sont en rapport avec les grandes zones climatiques.

Les grandes forêts ombrophiles équatoriales se perpétuent, couvrent la cuvette centrale. Elle comprend des grands arbres. La forêt dense humide semi-décidue, constitue une espèce de ceinture de

²⁸ LUNDA.B.V.P, conduire la première transition au Congo ;ed l'harmattan, paris, 2003, p.114.

²⁹ KABENGELE.D., opcit,p.

³¹ Programme multisectoriel d'urgence de reconstruction et de la réhabilitation, vol., Kinshasa, octobre2002

la cuvette centrale et fait l'objet d'une intense activité. Cette catégorie se rencontre également le long de cours d'eau (forêts - galeries).

Ses ressources minérales sont considérables. Le diamant, l'or, la cassitérite, le colombo tantalite, le chrome, le manganèse, cuivre et ses associés, principalement le cobalt.

La RDC dispose d'un potentiel énergétique important et très diversifié, constitué essentiellement de :

- Ressources non renouvelables (charbon, uranium, gaz naturel, pétrole, schiste bitumeux, sable asphaltique);
- Ressources en eau (eau naturelle et eau thermale).
- Les potentialités hydroélectrique sont estimées à 106000 mégawatts dont 4290 sont concentrées dans le site d'Inga, dans la province du bas Congo. Ce potentiel équivaut à 300 millions de tonnes de pétrole par an. En dehors de l'électricité, les autres sources, notamment thermique et solaire ne sont ni totalement inventoriés, ni suffisamment exploités.³²

Concernant l'eau, la RDC a une pluviométrie représentant une moyenne de 1000 mm par an et d'énormes ressources en eau de surface et souterrain non encore évaluées à travers toute l'étendue du territoire national.

Contrairement à d'autres pays, aucune partie du territoire n'est désertique l'eau du ciel arrose le territoire national pendant toute l'année. Quand il ne pleut pas au nord de l'équateur, la pluie tombe au sud et vice versa. Dans tous les cas, la pluviométrie se situe à un niveau plus que satisfaisant. Du nord au sud elle varie au plus fort de la saison des pluies.³³

La transformation de toutes ces ressources réelles a mettre à la disposition du développement de toute l'Afrique, et de

³² PMMUR, opcit,p.

³³ LUNDA.B., opcit, p.113

par son État de semi enclavement, la RDC recourt à plusieurs voies qui débouchent sur les façades Ouest-est et le sud de l'Afrique. La forte prépondérance de transport de transit est attribuable à cette configuration géographique exceptionnelle.³⁴

2. Situation Démographique

La RDC est le pays le plus peuplé de l'Afrique centrale, estimée à 34 millions d'habitants en 1991, sa population serait de 60 millions en 2010, avec un taux de croissance de 3,1% l'an. La répartition par sexe montre que les femmes représentent 50% de la population totale contre 49% d'hommes. L'examen de la structure globale par groupe d'âge indique que 46% de la population sont âgés de moins de quinze ans, 50% sont compris entre 15 ans et 19 ans contre 4% de personnes ayant 60 ans et plus.³⁵

Cette structure montre clairement que la population congolaise est relativement jeune et avec le fait de sa croissance a un impact certain sur l'économie du pays.

La croissance démographique est plus accélérée en milieu urbain (5,8% par an) qu'en milieu rural et les disparités importantes s'observent entre les provinces. Ce phénomène s'est accentué au cours de dix dernières années, à cause de guerres qui secouent l'histoire récente du pays. La densité moyenne de 23 habitants par kilomètre carré est un chiffre qui cache d'énormes disparités régionales.

3. Situation administrative et politique

Depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale en 1960, l'expérience démocratique à chaque tentative n'a pas pu s'ancrer définitivement dans le pays et dans les mœurs politiques, le mode de gestion de type dictatorial, en confisquant tous les pouvoirs, a plus détruit que construit.

³⁴ PMMNR, opcit, p.

³⁵ Idem, p6

De même, la guerre de libération qui a réussi le 17 mai 1997 à mettre fin à l'ancien système dictatorial, a rencontré d'énormes difficultés pour asseoir les bases d'une société démocratique. La guerre d'agression Rwanda-Burundi-ougandaise et tous les problèmes engendrés tant sur société démocratie tant souhaiter par l'ensemble de la population.³⁶

Toute fois, en 2006 la RDC connu des élections libres démocratiques et transférantes qui l'on amenée à élire un président et est entrée dans une nouvelle période qui est la troisième république ³⁷

Quant à l'administration congolaise, elle joue depuis 1960, de moins en moins son rôle d'outil d'exécution, eau des structures d'appui qui doit sous entendre en permanence l'effort du gouvernement, pour réaliser le profil des sociétés par l'ensemble de la nation congolaise et lui permettre chaque jours d'assurer ses missions essentielles, les causes de son dysfonctionnement conjoncturel au départ, se sont érigées en contraintes structurelles. Elles sont essentiellement ³⁸

- Au niveau de la conception et de l'organisation; inadéquation du cadre organique et des structures, disparition du plan de carrière, confusion et collusion dans les attributions, structures de contrôle et d'inspection inopérante;
- Au niveau de fonctionnement; lourdeur et lenteur, salaire dérisoires, corruption, clientélisme, fraude et évasion fiscale, impunité et inefficacité, non suivi des décisions et de la gestion, disparition des archive et tribalisme;
- Sur le plan humain, non respect des droits de l'homme et de ses libertés, caractère répressif et inhumain des services de police

³⁶ Mbo mushi, l'impact de la mondialisation sur le développement des pays africains :cas de la RDC, mémoire, 12.RI,UNIKIN.2003.

³⁷ Monuc magazine, les congolais ont massivement vote, n32 juillet 2006, p27

³⁸ Monuc, op.cit. ,p.28

et de sécurité, absence de recyclage ou de formation permanente;

- Concernant les conditions de travail : dégradation des infrastructures, des équipements et matériels et baisse des capacités.

4. Situation socioculturelle

Le développement du secteur social en RDC rencontre des difficultés structurelles liées à la mauvaise gouvernance et aux conflits répétitifs vécus. Les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et la sécurité sociale, sont dans un État de délabrement et déperdition avancé³⁹.

Les tendances générales donnent une vue contrastée du secteur alors que la demande de services sociaux en terme d'école, de centres de santé d'eau et d'assainissement et d'habitat est considérable, eu égard au besoin d'une population congolaise toujours croissante, à la stagnation d'un secteur productif non monétarisé et à la montée d'une pauvreté galopante⁴⁰.

Le taux brut de scolarisation dans le primaire a connu une forte régression, soit 92% en 1972 à 64% en 2002.

Dans le secondaire, elle est estimée à 29% en 2001-2002 contre 26% en 1977 et 1978 avec coefficient interne qui était de 36%. En outre, on assiste à la détérioration du taux d'achèvement qui n'est que de 29%⁴¹

À l'état actuelle de choses, le niveau de réalisation des objectifs du millénaire pour le développement lié au secteur, accuse un déficit sans précédent.

³⁹ DSCR, Juillet 2006, p.37

⁴⁰ Idem, p.32

⁴¹ Ibidem, p.32

Les enquêtes rétrospectives sur la mortalité ont révélé qu'environs 126 enfants sur 1000 meurent avant l'âge d'un an et 213 sur 1000 meurent avant l'âge de 5ans⁴² la mortalité maternelle est également élevée avec 1.289 décès sur 100.000 naissances vivantes (MIC 2,2001), 97% de la population congolaise sont exposés au paludisme endémique. La proportion d'enfants nés avec un faible poids est d'environ 10%.

La RDC a une multitude de dialectes, mais quatre langues nationales et une langue officielle « le français ». Cette dernière léguée par la colonisation, la RDC fait aujourd'hui partie de la francophonie.

La richesse d'une personne ou d'un peuple s'exprime dans sa pensée, sa littérature, sa poésie, ses chansons, sa musique, ses danses, ses rites et son art; stimule la culture, c'est donné une qualité à la vie; la RDC a une richesse sur sa musique, qui est vendue et écoutée partout dans le monde.

⁴² DSCR, op,cit,p.32

CHAPITRE III : LA RESPONSABILITE DE LA RDC FACE AUX CONSEQUENCES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE DE PERENCO SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans ce chapitre, nous allons présenter tour à tour les différents sites touchés par les activités d'exploitation pétrolière de la perenco et l'attitude du Gouvernement de la RDC

Section 1. L'impact de l'exploitation pétrolière sur le parc Marin des Mangroves

1. Présentation

Le Parc Marin des Mangroves (PMM) est situé dans le Territoire de Moanda à l'embouchure du fleuve Congo sur la côte de l'océan Atlantique ; il a été créé par l'Arrêté Ministériel N° 044/CM/ECN/92 du 2 Mai 92.⁴³

Cette Réserve naturelle a vu le jour suite aux études menées par des experts de l'UNESCO et du gouvernement zaïrois vers les années 80 - 90 et cela sur la demande des autorités provinciales.

Le Parc Marin est un site inscrit sur la liste des sites de la Convention Ramsar, Convention relative aux zones humides dont plusieurs espèces d'oiseaux vivent. Sa superficie est de 76.000 ha La Réserve des Mangroves comprend deux zones de statut différent :

- La zone A, de protection intégrale, comprend toute la zone des Mangroves.
- La zone B, de protection partielle, est divisée en deux parties :
 - La partie de savane dénudée et humide
 - La bande côtière le long de l'Océan qui va de la pointe de BANANA jusqu'à la frontière avec le CABINDA.

⁴³ Source ministère de l'environnement et de la conservation de la nature de la RDC

2. Objectifs

Trois objectifs principaux ont été à la base de la création du Parc à savoir :

a) Sur le plan politique

Pour suivre le programme tracé par le gouvernement de la République Démocratique du Congo afin d'atteindre dans les années à venir 15 à 16 % de la superficie nationale en Réserves naturelles représentatives de nos écosystèmes naturels.

b) Sur le plan scientifique

Assurer la préservation et la pérennité d'un écosystème avec ses particularités exceptionnelles et uniques en République Démocratique du Congo, la protection de son biotope spécial du littoral atlantique, le lamantin, la tortue marine, la forêt des mangroves à palétuvier avec toutes ses espèces caractéristiques des zones humides⁴⁴.

c) Sur le plan économique

Promouvoir le développement du tourisme dans l'axe KINSHASA - OCEAN.

3. Les ressources biologiques

1. Faune

Le Parc Marin des Mangroves abrite une faune riche et diversifiée.

- **Grands mammifères** : Lamantin
 trichechussenegalensis, Hippopotames
 hippopotamusamphibius, Statungatragellaphusspekei,
 Buffle nain synceruscaffernanus, Pangolin géant
 manisgigantea, Potamochère potamocheirusporcus,
 Cercopithèque cercopithecussp, Etc...

⁴⁴ Ministère de l'environnement et de la conservation de la nature de la RDC, op.cit.

- **Faune itchyologique** : Clarias, Protoptère, Requin, Perche grise, Capitaine, Sole, Barracuda, Raie, Sardinelle
- **Crustacés** : Crevettes, Crabes
- **Mollusques** : huîtres
- **Avifaune** : Héron Goliath, Héron cendré, Cormoran, Canardcasqué, Pélicanblanc, Cigogneépiscopale, Jacana, Dendrocygneveuf, Vanneau, Vautour palmiste
- **Faune herpétologique**

Le Parc renferme une variété importante des reptiles. Mais notre attention est attirée plus sur les tortues marines appartenant dans l'ordre des chéloniens. Jusque là trois espèces de tortue marine ont été identifiées à savoir : Tortue olivâtre *lepidochelyisolvacea*, Tortue verte *chedoniamydas*, Tortue luth *deomochelyschoriacea*.

2. La flore

La flore du Parc Marin est également variée mais on s'intéresse aujourd'hui sur la mangrove.

a. La mangrove :

C'est une Espèce végétale amphibie que l'on trouve toujours dans la zone intertidale. La mangrove de la RDC est constituée de deux familles :

- *Rhizophora*
- *Avicenia*

Elle forme un type d'écosystème forestier différent des autres écosystèmes forestiers. Cette particularité est à la création de la Réserve naturelle des mangroves. C'est un paysage de beauté exceptionnelle qui lui confère une grande valeur touristique. La disparition d'un tel patrimoine national et international sera une perte énorme pour un développement socio-économique, culturel et écologique.

b. Rôle des mangroves

La forêt des mangroves joue un rôle important. Sa pérennité et sa gestion sage et rationnelle contribueront au développement durable de la province du Bas Congo en particulier et de la République Démocratique du Congo en général.

C. Sur le plan social

Elle fournit le bois de chauffage et de construction
Réservoir pour la récolte des chenilles, miel etc...

D. Sur le plan économique

C'est une végétation ayant très grande valeur touristique en organisant les activités comme excursion, randonnée, pêche sportive, etc...

E. Sur le plan écologique

- Protège les côtes contre les érosions, inondations (le cas Tsunami)
- Absorbe de gaz à effet de serre (co₂)
- Occasionne le micro climat par le phénomène d'évapotranspiration.
- Excellent habitat pour la faune (reproduction et alimentation)

4. Impact du aux activités pétrolière sur le parc de mangroves

Il existe autour du Parc Marin des Sociétés d'exploitation pétrolière à la fois on shore et offshore. Ce sont des industries parmi les plus riches de la terre ; il est vrai que l'industrialisation est considérée comme un moteur de développement. Cependant elle risque de rater son objectif aussi longtemps qu'elle ne prend pas en compte le problème de l'environnement. Les Sociétés pétrolières présentent des conséquences nocives et graves à l'environnement tant physique qu'humain causé par la pollution évidente ; le cas de la perenco est éloquent en ce sujet.

4.1 Sources de pollution

- Les effluents provenant des processus de traitement ou des productions déversées directement, soit dans le fleuve, soit dans l'Océan, voire dans les rivières.
- Enfouissement ou rejet des déchets (solide, liquide ou gazeux) des produits dangereux périmés ou non utilisés, des emballages et autres dans le sol.
- Fuite de brut provenant de forage, de transbordement de tanks et de nettoyage.
- Déversement de déchets de la raffinerie.
- Emission de gaz par des torches.

Cette pollution de sources diverses a un impact très négatif sur les ressources vivantes et non vivantes du Parc Marin et par conséquent diverses activités de développement sont aussi touchées.

Exemple : La pollution affecte les eaux qui entraînent la mort ou disparition jusqu'à l'extinction totale de certaines espèces halieutiques et ce sont les pêcheurs qui en pâtissent.

Section 2. L'impact sociaux environnementaux de l'exploitation pétrolière par Perenco

1. L'impact social environnemental

Les activités de l'industrie pétrolière peuvent être pour les populations locales ou nationales une source de richesse et des possibilités de développement ou au contraire une source de destruction de l'environnement, d'exploitation et de perte notamment de l'identité nationale ou culturelle.

Chacune des étapes de l'activité pétrolière de perenco produit une série d'impacts de grande envergure qui portent atteinte à la biodiversité locale et à l'environnement.⁴⁵

⁴⁵ DJOUKENG (M.), Pauvreté et environnement en Afrique centrale, Mémoire de 3^{ème} cycle de Droit international de l'environnement, Université de limoge juillet 2009

Pour se protéger et se défendre, il est capital que les populations qui vivent dans les zones d'exploitation pétrolière aient une connaissance exacte de ces impacts et une bonne maîtrise de tous les instruments nationaux et internationaux pour la protection de leurs droits.

En outre, les activités pétrolières de perenco engendrent de graves conséquences notamment :⁴⁶

- La déforestation résultant des opérations de prospection sismique (ouverture des sentiers pour les détonations tous les six mètres), de la construction d'infrastructures (Plateformes de forage, campements, puits, routes, héliports, oléoducs ou Pipe line)
- La Modification de la topographie par extraction de matériaux.
- L'Impact sur les masses d'eau qui agissent comme voies de dispersion ou dépôts terminaux de polluants.
- La Perte de la biodiversité provoquée par la déforestation et la pollution, la chasse et la coupure d'importants couloirs biologiques (ruisseaux, sites de nidification, de chasse et de reproduction de la faune)
- La Libération d'oxyde d'azote, d'anhydride sulfurique, de monoxyde de carbone et d'anhydride carbonique
- La Chasse et la pêche à outrance
- La Modification des modèles économiques traditionnels des communautés
- Le Changement quant à l'appartenance de la terre⁴⁷
- Les Impacts sur la santé des populations locales et des exploitants eux-mêmes.
- La dispersion des communautés indigènes ou locales et destruction de leur culture.
- Construction de voies d'accès et d'infrastructures
- Ouverture de lignes sismiques
- Fuites de pétrole au niveau de :

⁴⁶ BOUKONGOU (J.D), « Sauver le bassin du Congo in La protection du bassin du Congo un enjeu multilatéral », in jeune Afrique intelligent, juin-juillet 2006

⁴⁷ BOUKONGOU (J.D), op.cit., p.13

- Batteries de séparation
- Des hydrateurs
- Centrales de stockage et de pompage
- Puits non contrôlés
- Débordement de bassins
- Rupture de conduits
- Accidents de pétroliers (ou d'autres moyens de transport).
- Brûlage du gaz au niveau des torches
- Déversage des déchets toxiques
- Déplacement des populations indigènes et paysannes
- Migration de commerçants et d'aventuriers
- Chasse furtive.
- Rétention d'eau
- Salinisation de terres, lacs et estuaires
- Fragmentation et perte de marécages
- Adoucissement des milieux côtiers
- Modification des systèmes hydriques.

2.2 L'impacts culturels des activités pétrolières de perenco

A. Impacts culturel

Le principal problème est la pollution de l'eau et la perte de sources alternatives d'eau potable. Les populations qui vivent près des zones pétrolières souffrent de sérieux troubles de la peau tels que des allergies ainsi que d'asthme, de troubles estomacaux, etc....

Le pétrole peut entrer dans l'organisme par plusieurs voies :

1. Absorption par la peau : dessèchement et perte de celle-ci, éruptions cutanées et changement de la pigmentation, eczéma et infections secondaires,
2. Ingestion d'aliments et d'eau contaminés : Le pétrole ingéré est ensuite absorbé par les intestins et est ultérieurement distribué dans le reste du corps,
3. Inhalation de gaz, de poussières et de suie.

Il existe une corrélation entre la contamination de l'eau par du pétrole et une incidence élevée de cancer de l'œsophage⁴⁸. L'inhalation des vapeurs peut provoquer des altérations des systèmes nerveux et respiratoire ainsi que des troubles chroniques des poumons. Les émissions de particules de pétrole ont lieu principalement lors de la combustion de gaz et lors des incendies des puits résiduels.

Chez les femmes exposées au pétrole, on enregistre des troubles de la reproduction dont un taux d'avortement élevé ainsi que des problèmes au niveau du développement embryonnaire.

En outre, Deux principaux types de maladies coexistent en zone pétrolière : celles produites par la pollution chimique et celle provoquées par la contamination organique. Les maladies tels que l'asthme, la leucémie, le cancer, les troubles de la vue et de la peau, sont liées à la présence de pollution chimique dans l'air ou dans l'eau. D'autres maladies telles que les gastro-intestinales ou la typhoïde proviennent de la contamination des eaux par de la matière fécale. L'incidence élevée des maladies virales telles que la rougeole, la grippe, la variole et la coqueluche est due à la présence de personnes étrangères à la région et porteuses de virus.

La pollution édaphique et la destruction de la forêt tropicale affectent l'approvisionnement en aliments des personnes dont l'alimentation dépend directement de la forêt ou des cultures familiales.

Le niveau de nutrition a fortement baissé dans les communautés autochtones à Moanda et plus particulièrement en ce qui concerne la disponibilité de protéines d'origine animale, l'exploration sismique ayant virtuellement éliminé la possibilité de chasser. La pêche devient de plus en plus difficile et les poissons, après cuisson, sentent l'essence. La qualité de l'alimentation est encore plus pauvre à proximité des routes et des puits de pétrole, ce qui oblige les gens à se ravitailler en ville. La pêche se raréfie à cause de la pollution permanente des cours d'eau.

⁴⁸ BOUKONGOU (J.D), op.cit., p.18

La productivité des cultures traditionnelles baisse fortement lorsqu'elles sont directement recouvertes de pétrole ou lorsqu'elles sont arrosées par de l'eau ou de la pluie chargées en résidus. Dans certains cas, les paysans perdent la totalité de leurs cultures.

Les changements des habitudes alimentaires ont d'autres effets profonds. Les communautés affectées par les activités pétrolières se voient obligées de consacrer plus de temps au transport des aliments depuis des endroits éloignés. La conséquence de cette activité supplémentaire est une réduction du temps disponible pour les activités familiales et communautaires.

B. La dépendance

Une pratique courante de perenco consiste à s'introduire dans une communauté en offrant d'améliorer le niveau de vie de celle-ci en échange du droit de travailler sur son territoire. Les offres incluent généralement la construction d'une petite école et d'un centre de santé, la fourniture d'aliments et l'octroi d'un emploi pour les hommes de la communauté.

Souvent, Les compagnies pétrolières s'installent sur des territoires où elles bénéficient d'une certaine façon à une communauté précise ou à un petit groupe de personnes, ce qui provoque des tensions entre les communautés locales d'une région, c'est ce qui se passe à Moanda.

C. L'inflation locale

L'arrivée d'une de la perenco a affecté directement le bon fonctionnement de l'économie locale. Les valeurs monétaires prédominent et lorsque les ressources issues de la chasse, de la pêche et de l'agriculture disparaissent, les communautés se voient obligées de se procurer de l'argent afin d'acheter les aliments que la forêt et les cultures ne leur fournissent plus.

Un autre problème provient du fait que le prix des produits de base soit plus élevé à Moanda qu'à toutes les autres

villes du bas Congo. La présence des compagnies pétrolières et de leurs travailleurs, susceptibles de payer plus cher pour se procurer biens et services, a déclenché un processus d'inflation dans les communautés, augmentant ainsi les différences économiques et intensifiant les tensions locales.

Perenco utilise fréquemment le système des contrats occasionnels, générant une situation d'expectative permanente au sein de la population et créant un groupe d'intermédiaires du travail.

2.4 Perenco et les hydrocarbures polyaromatiques

Les hydrocarbures poly aromatiques (PAHs) et les métaux lourds font partie des composés les plus toxiques présents dans le pétrole brut et ses dérivés ils peuvent causer des troubles sérieux de santé humaine et de l'environnement

En dehors de leurs effets directs sur les individus, ils peuvent dérégler les cycles de la nutrition, affectant à long terme la composition et le fonctionnement des écosystèmes. Les métaux lourds possèdent aussi la propriété de s'accumuler dans les êtres vivants et d'affecter la chaîne alimentaire.

Les hydrocarbures polyaromatiques sont des hydrocarbures formés d'une juxtaposition de multiples (molécules) de benzène. Ils sont parmi les composés les plus toxiques du pétrole. Certains d'entre eux ont été identifiés comme ayant un impact sérieux sur la santé humaine, causant des troubles allant de l'irritation cutanée jusqu'au cancer et aux défauts congénitaux et de développement cellulaire.

Etant donné leur potentiel cancérigène, l'agence de protection environnementale des U.S.A (EPA) insiste sur leur absence totale de l'environnement. Dans le cas contraire, elle signale qu'une concentration de 1 PPM (une part par million) suffit à exposer la population au cancer.

Le personnel travaillant dans les installations pétrolières mange du poisson contaminé et est, d'une manière ou d'une autre, en contact avec ces composés, ce qui les rend donc hautement susceptibles à développer un cancer.

Les métaux lourds représentent un autre danger pour la santé mais ne sont pas toujours pris en compte lors des études d'impact. Les métaux lourds présents dans le pétrole brut sont :

- Le cadmium : rapidement absorbé par les plantes, ce métal présente un risque réel pour la santé humaine et animale. Ses effets peuvent aller depuis l'apparition de nausées, indigestions et douleurs abdominales jusqu'à un empoisonnement aigu.

Les effets d'une exposition prolongée incluent des troubles chroniques aux reins et aux poumons. Dans les régions fortement exposées au cadmium, la population de Moanda peut souffrir d'une élimination anormale des protéines et des sucres dans l'urine, d'un mauvais fonctionnement des reins et d'hypertension.

- L'arsenic : il induit des changements dans le système des enzymes cellulaires ainsi que des perturbations de la production d'énergie. Une exposition aiguë peut provoquer de la fièvre, de l'anorexie et de l'arythmie. Une exposition de longue durée peut causer des lésions du foie et de la peau.⁴⁹

- Le mercure : il pénètre facilement dans la chaîne alimentaire. Il provoque divers troubles du système nerveux humain, dont la dégénération et la mort des neurones. D'autres symptômes incluent des tremblements et des pertes de contrôle des extrémités. De hautes concentrations de mercure peuvent entraîner la perte de la vue, de l'ouïe, la paralysie et le coma.

D'autres métaux liés à l'activité pétrolière de perenco sont : l'antimoine, le baryum, le cobalt, le cuivre, le manganèse, le molybdène, le sélénium, l'argent, le thallium, le titane, l'étain et le vanadium ; tous peuvent avoir un impact sérieux sur la santé humaine.

⁴⁹ MANBELONGS to the earth: UNESCO and the biosphere programme. UNESCO, 1988.

Les effets sur l'environnement de la pollution chimique par des métaux lourds sont les suivants :

1. Les populations sensibles peuvent disparaître et être remplacées par des espèces tolérantes.
2. Les relations interspécifiques peuvent changer
3. Il peut y avoir altération des cycles vitaux de la nutrition. Ces changements peuvent avoir des effets à long terme sur la composition et le fonctionnement des écosystèmes.
4. Les métaux lourds ont la capacité d'être « bio accumulés » dans les êtres vivants et d'entrer dans les chaînes trophiques.

Section 3. Droits congolais d'environnement

Il en résulte ainsi un éparpillement des normes juridiques relatives à la protection de l'environnement tenant compte à leur fréquentation dans les différents secteurs environnementaux.

Pour une gestion écologiquement rationnelle de ses richesses naturelles, il s'est déclenché, tout récemment, un mouvement généralisé de la réédition du code congolais de l'environnement ou de législation environnementale spécifiquement adapté qui fait que la RDC demeure un vaste chantier normatif en matière de protection de l'environnement. De ce point de vue, nous examinerons les sources internes et externes qui influent sur le principe de la prévention ou tout simplement sur la protection de l'environnement en RDC.

1. La constitution

Actuellement, la RDC est régie par la constitution du 18 Février 2006⁵⁰ Dans cette dernière, les dispositions des articles 53, 54,55 et 123 sont applicables à la protection de l'environnement.

⁵⁰ Constitutionde2006

1. Des droits collectifs et responsabilités de l'Etat

Art. 53 : « Toute personne a droit à un environnement sain et propice à son épanouissement intégral. Elle a le droit de le défendre. L'Etat veille à la protection de l'environnement et à la santé des populations.»

- **Construction d'usines**

Art. 54 : « Les conditions de constructions d'usines, de stockage, de manipulation, d'incinération et d'évacuation de déchets toxiques, polluants ou radioactifs provenant des unités industrielles ou artisanales installées sur le territoire national sont fixées par la loi. Toute pollution ou destruction résultant d'une activité économique donne lieu à compensation et/ou à réparation. La loi détermine la nature des mesures compensatoires, préparatoires ainsi que les modalités de leur exécution.

- **Déchets et commerce international**

Art. 55 : « Le transit, l'importation, l'enfouissement, le déversement dans les eaux continentales, et les espaces maritimes sous juridiction nationale, l'épandage dans l'espace aérien des déchets toxiques, polluants, radioactifs ou de tout autre produit dangereux, en provenance ou non de l'étranger, constitue un crime pour la loi ».

Art. 123 (Al. 3, 13,15): « Sans préjudice des autres dispositions de la présente constitution, la loi détermine les principes fondamentaux concernant : le régime foncier, minier, forestier et immobilier, l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture,...la protection de l'environnement et le tourisme ».

2. Les lois et règlement

Les lois et règlements sont également sources émettrices de droit sachant que la constitution a une portée sommaire, c'est dans les lois que les matières sont traitées de façon bien spécifique.

Différentes lois et décrets ont vu le jour en RDC selon que se présentait le besoin en matière d'environnement. Ici, nous faisons allusion au droit de pollution, de nuisance, des monuments et sites d'aménagement du territoire, le droit applicable aux espèces etc.

Tout en n'étant pas exhaustif, aujourd'hui nous allons résumer les lois et règlements sur la protection de l'environnement dans les instruments juridiques suivants :

- Loi N° 011/2002 du 29 août 2002 portant code forestier
- Ordonnance loi N° 81-013 du 02 avril 1981
- Loi N° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés.
- Loi N° 007/2002 du 11 juillet portant code minier.
- Ordonnance loi N° 69-041 du 22 août 1969 relative à la conservation de la nature.

Section.4 Critiques et suggestions sur le développement durable, la responsabilité et l'attitude du gouvernement congolais face à la pollution pétrolière à Moanda.

1. Développement durable

Le développement durable est la matérialisation d'un rêve ou d'une vision, c'est un changement physiologique, moral ou de l'Etat d'une personne, d'un objet ou encore d'un endroit donné, c'est une transformation positive et/ ou souhaitée.⁵¹

C'est l'amélioration des conditions antérieures en faveur des celles meilleures et/ ou souhaitées. Tout développement

⁵¹ www.un.org/Depts/los

n'est pas durable et nous connaissons le contraire du durable, c'est éphémère.

Exemple :

- Les maisons que construisait perenco à Muanda sont en bois et démontables
- Les routes faites en terre disparaissent après deux pluies,
- Les ponts en bois,
- La réfection d'une maison juste avec la simple peinture,
- L'agriculture, la pêche et l'élevage de survie et traditionnels non mécanisés ni subventionnés
- La routine

Le développement est d'abord mental, une vision et devient une vie ou une culture. Le développement est construit comme une maison, le développement est planifié : « L'avenir se construit aujourd'hui ; Futur isbuilttoday »⁵²

C'est le résultat d'un travail de dur labeur, il faut de l'énergie et de moyens humains, matériels et financiers

Les obstacles aux développements :

- La pauvreté
- L'ignorance
- L'amateurisme
- L'esprit d'adolescence
- Le manque de vision
- Le manque de volonté et de honte
- La négligence, le banditisme et le gangstérisme
- L'égoïsme
- La culture de corruption
- Le manque de priorité dans les interventions et ce qu'on fait
- La mauvaise gestion
- Le manque de transparence
- La mauvaise gouvernance
- Le manque de capitaux
- Le manque d'esprit d'imagination et d'entreprenariat.

⁵² www.itto.or.jp

NB. Le contraire du mot développement, c'est le sous-développement ou la pauvreté.

2. la responsabilité de perenco

Les responsabilités sociales des entreprises œuvrant dans la province du Bas Congo devraient porter sur les droits sociaux, économiques, culturels et la transparence dans la gestion des industries extractives de la province.

On ne peut parler des responsabilités sociales des entreprises sans parler des droits des communautés locales où elles exploitent, sans parler des leurs devoirs et du développement de ces communautés et sans oublier leurs responsabilités dans la protection de l'environnement.

Le pétrole du Bas Congo n'a pas bénéficié aux populations de cette province en général et celle de Muanda en particulier où sont basées ces compagnies et la majorité de leurs activités .Au contraire, c'est la pollution exagérée de l'Environnement qui a accrue.

Pour être plus précis, la cote de l'Atlantique la plus sous -développée au monde c'est Moanda dans le Bas-Congo en RDC, ce constat est réel après avoir longé cette cote jusqu'à Casablanca au Maroc en passant par Dakar au Sénégal

Comme conséquence directe de cette pollution, plusieurs rivières sont devenue impropres à la consommation et même pour le bain , tous les arbres fruitiers ne donnent plus , le sol devient infertile , la mer n'a plus de poissons, les pêcheurs vont jusqu'à plus de 50Kms en haute mer , la tortue marine tend à disparaître et ce qui est plus grave , dans la cité de Muanda ,deux personnes sur quatre meurent de problèmes pulmonaires ; c'est cela le développement que ces entreprises assurent à nos populations et elles sont très calmes , personne ne les inquiète. Leurs responsables parviennent à dire qu'ils n'ont aucune obligation sociale.

Présentement :

- les installations de la SOCIR servent à des dépôts pour d'autres sociétés opérant sur terrain,
- PERENCO continue à exploiter dans la zone littorale de Moanda mais il y a baisse de production (qu'on ne sait pas contrôler), ce qui entraîne un manque à gagner pour l'Etat Congolais.

2. Responsabilité de la RDC face a la pollution

En RDC, il ne manque des normes en matière de protection de l'environnement contre les pollutions dues à l'exploitation pétrolier. Le problème qui se pose est au contraire celui de l'application de ces normes. Les normes environnementales ne sont pratiquement pas appliquées en RDC. Cela se justifie par le fait que l'économie de la RDC reste très dépendante de l'exploitation pétrolière et minière.

Ce laxisme et ce caractère tabou du sujet de la pollution pétrolière sont en outre favorisés par la mauvaise perception des questions environnementales non seulement par les autorités politiques elles-mêmes, mais aussi par l'opinion publique. A en croire, parler de la pollution de l'environnement en RDC est encore une abstraction ou même une vue de l'esprit, car la dégradation de l'environnement n'y est pas encore très perceptible aux yeux du public, sauf quelques esprits éveillés et ce malgré la dégradation accélérée dans les zones pétrolière. (moanda)

La politique de protection de l'environnement que la RDC doit appliquer trouve justification par le dicton: mieux vaut prévenir que guérir. En matière d'environnement, il est en effet préférable tant du point de vue écologique qu'économique de prévenir l'apparition des pollutions et des nuisances que de devoir remédier ultérieurement aux maux qu'elles auront provoqués.

La mise en œuvre du principe de prévention se traduit entre autres par les études d'impact environnemental.

CONCLUSION GENERALE

Après plusieurs années d'exploitation pétrolière à Moanda par Perenco, le bilan de l'impact de cette activité sur l'environnement est très lourd. Cet impact se présente sous divers aspects et atteint différents milieux.

Le milieu marin est le premier à être affecté par la pollution. Le pétrole étant exploité essentiellement offshore dans cette région. Cette pollution du milieu marin implique donc celle des côtes et des plages qui forment ce milieu, le tout conduisant à une diminution des possibilités de pêche et de tourisme.

L'exploitation du pétrole qui s'y pratique affecte durement ce milieu. La dégradation des forêts entraîne la disparition de la diversité biologique. Le parc de mangrove par exemple est un trésor pour la RDC.

les effet surs est aussi dû au manque d'une bonne politique environnementale de la RDC.

Toutefois, conscientes de la nocivité de leurs activités sur l'environnement, perenco à développé des stratégies en vue de minimiser cet impact. Ainsi, elles ont adopté des codes de conduite, des chartes et des labels environnementaux qui prennent en compte des préoccupations d'environnement. Cependant, les solutions apportées ne sont pas la hauteur des résultats escomptés.

Faute de pouvoir protéger l'environnement, perenco multiplie des actions sociales qui du reste ne répondent pas parfois aux besoins des populations. Des écoles et des centres médicaux sociaux construits en pleine forêts manquent du personnel. Les populations sont obligées de payer eux-mêmes les enseignants et les médecins. N'ayant plus des possibilités financières à cause de la dégradation de l'environnement, les enfants ne vont plus à l'école, le taux de mortalité augmente suite aux moyens limités d'accès aux services de santé de base.

Au plan sociopolitique, la pollution occasionne beaucoup de maux.

D'abord il sied de rappeler que c'est à son environnement que la population de Moanda doit sa survie. Car c'est de ce dernier qu'elle tire l'essentiel des subsistances. De cet environnement dépend l'Agriculture même si les pratiques appliquées ne sont pas protectrices de l'environnement (itinérante sur brûlis), de lui proviennent le poisson et la viande pour l'alimentation. De cet environnement, dépend toute la vie de cette population, le pétrole ne bénéficiant qu'à élite au pouvoir.

Sur le plan économique, le pétrole n'a pas permis à cette ville de « décoller » économiquement. Elle est toujours sur le poids des certains maux malgré l'exploitation du pétrole. Les effets de la pollution sur l'économie ne sont pas encore très visibles sauf aux esprits avisés qui savent que le pétrole est une ressource non renouvelable. Et si son exploitation a entraîné la destruction de l'environnement, à la longue Moanda ne saura plus à même de juguler leurs problèmes d'alimentation.

L'attitude perenco à ne pas protéger l'environnement est favorisée par les liens forts qu'elles tissent avec les pouvoirs en place.

Enfin il faut opérer la transposition des conventions adoptées au niveau international ou régional à travers des lois et décrets sur le plan national et de faire en sorte que le droit soit respecté par les sociétés pétrolières.

BIBLIOGRAPHIE

I. TEXTES LEGAUX ET DOCUMENT OFFICIELS

1. constitution du 18 Février 2006
2. loi, n°196, 16 juin 1967.
3. Convention de l'oit DE1969
4. Charte de nations unis 1945
5. Journal Officiel, Numéro spécial 16 Juillet 2011.
6. Déclaration de Rio sur l'environnement et le Développement principes de Gestion des forêts, principe n°1

II. OUVRAGES

1. Cathal J.NOLAN, the Greewood Encyclopedia of international Relation, khartala, Paris, 2002.
2. Charles-Albert MICHALET, Capitalisme Mondial, Presses Universitaires de France, coll. Quadrige, Paris, 1976.
3. COLOMBONI. J, the constitution 42 n.i amendement and environnement, légal control of environnement pollution, NMtripati privées Ltd, bornbay 1980.
4. Dictionnaire Larousse de Poche, 2010
5. Dictionnaire Petit Robert, 2009.
6. MAURICE, D. méthodes des sciences sociales, PUF, paris, 1961.
7. ELIAS, G. : Institutions et développement, coll. tiers-mode, Paris, 1996.
8. GILLINS MALCOLM & autre : Economie de développement, 2^{ème} éd, De Boeck Université, Bruxelles, 1990.

9. GILLINS (U) : "Economie du développement", 2^{ème} éd., De BOECK Université, Bruxelles, 1990.
10. [GODDING, R.](#) , Géographie physique, politique et économique du Congo, éd. De l'INEA, Bruxelles, 1998.
11. JAN CAPPELLE, Les devoirs de la République démocratique du Congo dans le contexte des activités des entreprises, IPIS, Kishasa, 2009.
12. LEVY ,P. les multinationale pétrolière et la protection et de l'environnement en Afrique central, Seuil, paris, p.34.
13. PERROUX : Introduction à l'aide internationale aux PVD, Tome1, ladecouverte,paris.1992

III. NOTES DU COURS ET MEMOIRES

1. MBUYI, Les pollutions, troisième cycle, Faculté des Sciences, Université de Kinshasa, 1999-2000, inédit.
2. NTUAREMBA ONFFRE. sociétés multinationales et mouvements internationaux des capitaux, , L1, SSAP, UNIKIN, Avril 2010

IV MEMOIRES

1. KALENGA MUKENDI, « L'assurance vie en République Démocratique du Congo » : évolution et perspective, Faculté de l'économie et des gestions, Mémoire, UNIKIN 2008.
2. MASUNGI MABONDO, L'aide humanitaire de la communauté internationale après la guerre d'agression en République Démocratique du Congo, Université pédagogique nationale, FSSAP, Mémoire des relations internationale, 2006.
3. MUSOKA HUSSEIN MUTUMBA, Le silence de la communauté internationale devant le conflit armé en République démocratique du Congo : «Question politique ou question de droit », *Mémoire de Licence en Droit*, ULPGL(RDC), Goma, 1999 – 2006.

ARTICLE DE REVUES

14. A.J.YEATS : A Quoi tient la marginalisation de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial ` in finances et développement, décembre 1990, vol 33, n° 4 BIRD.

WEBOGRAPHIE

1. www.perenco-rep.rdc.com
2. Art 69 et 70 de la telle que modifiée à ce jour.
3. <http://FR.WIKIPEDIA/Économie de la RD. Congo>, consulté le 8/mars/ 2012 à 17 Heures.
4. <http://www.africaneconomicoutlook.Org/typo3temp/pics/df1bfa7471.png>, consulté le 08/mars/2012 à 17 heures.
5. Microsoft Encarta 2009.
6. WWW.CEI.RD.CONGO.ORG, consulté le 16 Avril 2013 à 19 Heures.
7. www.ciesin.org/TG/PI/POLICY/montpro.html, consulté le 4 Avril 2013 à 13 Heures.
8. <http://unccd.int>, consulté le 3 septembre 2013 à 08 Heures.
9. www.ohchr.org/english/law/ccpr.ht, consulté le 26 octobre 2013 à 20 Heures.
10. www.un.org/Depts/los, consulté le 26 octobre 2013 à 21h30 Heures.
11. www.itto.or.jp, consulté le 28 octobre 2013 à 16 Heures.

TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE	I
DEDICACE.....	II
AVANT-PROPOS	III
I.INTRODUCTION.....	1
1. PROBLEMATIQUE	1
2. PROBLEMATIQUE	2
3. HYPOTHESE DU TRAVAIL	3
4. INTERETS DU SUJET	5
4. METHODOLOGIE DU TRAVAIL	6
4.1 <i>Méthode</i>	6
4.2. <i>Techniques</i>	6
5. DELIMITATION DU TRAVAIL	6
6. CANEVAS DU TRAVAIL	7
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS GENERALES.....	8
SECTION 1. NOTIONS SUR LES SOCIETES MULTINATIONALES	8
§1. <i>Définitions des sociétés multinationales</i>	9
§2. <i>Historique et évolution</i>	11
§3. <i>Stratégies des multinationales</i>	14
§4 <i>formes des multinationales</i>	16
SECTION 2. L'ENVIRONNEMENT.....	18
§2 <i>Composante</i>	20
§3. <i>Evolution</i>	20
§4. <i>Impact de l'homme sur l'environnement</i>	21
SECTION 3. LE DEVELOPPEMENT	21
3.2. <i>Croissance et développement</i>	22
3.3 <i>Stratégies de développement</i>	24
CHAPITRE II. PRESENTATION DE LA SOCIETE PERENCO_ ET DE LA RDC.....	28
SECTION. 1 PRESENTATION DE LA PERENCO	28
1.1 <i>Historique</i>	28
1.2 FONCTIONNEMENT	29
1.3 <i>Méthodes et techniques</i>	30
1.3.1 <i>Méthode sucker roa pomp (RP)</i>	30
1.3.2 <i>Méthode de progressing (PCP)</i>	31
1.4 <i>Identification des champs</i>	31
1.4.1 <i>Le champs de kikansi</i>	31
1.4.2 <i>Champ Liawenda</i>	32
1.4.3 <i>Champ Moanda</i>	32
1.4.4. <i>Champ Est- Mbale</i>	33
1.5 PRODUCTION	33

<i>1.6 Relation entre Perenco et les habitants de Moanda</i>	34
SECTION 2. PRESENTATION DE LA RDC	35
<i>1. Situation géographique</i>	35
<i>2. Situation Démographique</i>	38
<i>3. Situation administrative et politique</i>	38
<i>4. Situation socioculturelle</i>	40
CHAPITRE III : LA RESPONSABILITE DE LA RDC FACE AUX CONSEQUENCES DE L'EXPLOITATION PETROLIERE DE PERENCO SUR L'ENVIRONNEMENT	42
SECTION 1. L'IMPACT DE L'EXPLOITATION PETROLIERE SUR LE PARC MARIN DES MANGROVES	42
<i>1. Présentation</i>	42
<i>2. Objectifs</i>	43
<i>3. Les ressources biologiques</i>	43
<i>4. Impact du aux activités pétrolière sur le parc de mangroves</i>	45
SECTION 2. L'IMPACT SOCIAUX ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION PETROLIERE PAR PERENCO	46
<i>2.4 Perenco et les hydrocarbures polyaromatiques</i>	51
SECTION 3. DROITS CONGOLAIS D'ENVIRONNEMENT	53
<i>1. Des droits collectifs et responsabilités de l'Etat</i>	54
<i>2. Les lois et règlement</i>	54
SECTION.4 CRITIQUES ET SUGGESTIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE, LA RESPONSABILITE ET L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT CONGOLAIS FACE A LA POLLUTION PETROLIERE A MOANDA.	55
CONCLUSION GENERALE	59
BIBLIOGRAPHIE	61
TABLE DES MATIERES	64